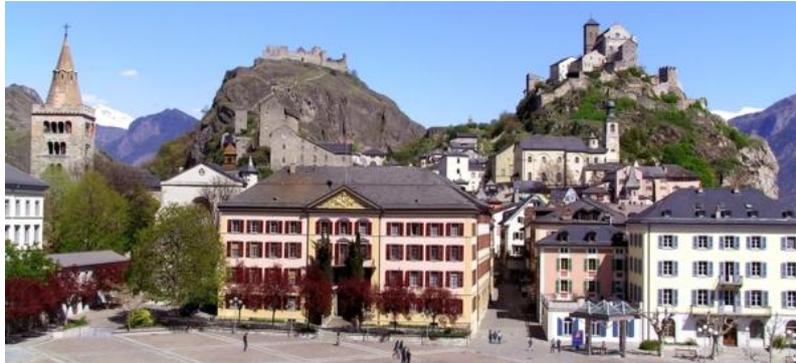


Société d'apiculture de Sion et environs



Assemblée générale

Le vendredi 5 février 2010 à 19h30 au café-restaurant des Roches-Brunes à Sion
(sortie est de Sion) (parking Baud Electricité à proximité)

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée et salutations du Président**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2009**
3. **Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes**
4. **Rapport du Président**
5. **Admissions – démissions – membres vétérans**
6. **Rapport des inspecteurs des ruchers, du moniteur éleveur et du conseiller apicole**
7. **Rapport de l'inspecteur cantonal**
8. **Renouvellement du comité**
9. **Programme des activités 2010**
10. **Sortie annuelle de la société**
11. **Divers, propositions individuelles**
12. **Présentation d'Apisuisse par François Juilland, président du comité SAR**

**Le comité compte sur votre participation et vous remercie d'avance de votre présence.
Il vous souhaite à toutes et à tous une bonne année apicole.**

Le secrétaire
R. Lugon Moulin

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 février 2010 au café restaurant des Roches-Brunes, à Sion

1 - Ouverture de l'assemblée

A 19h35, l'assemblée est ouverte par le président Gilbert Duruz. Après les salutations d'usage, Gilbert Duruz demande à l'assemblée d'observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire de plusieurs membres qui nous ont quitté en cours d'année, à savoir Sylvain Bonvin, Alphonse Aymon et Bernard Héritier.

Il mentionne la participation à notre assemblée de l'inspecteur cantonal Jean-Paul Viredaz et de François Juilland, président de la SAR.

1 - Procès-verbal de l'assemblée 2009.

Celui-ci est lu par Blaise Constantin et ne suscite aucun commentaire. Il est donc approuvé.

3 - Lecture des comptes

La lecture des comptes de l'exercice 2009 est communiquée à l'assemblée par le soussigné. Ils se présentent comme suit :

Fortune au 1 ^{er} janvier 2009	Fr. 10085.25
Fortune au 31 décembre 2009	Fr. 9172.15
Perte de l'exercice 2009	<u>Fr. 13.10</u>

Aucun commentaire n'est émis au sujet de ces comptes qui ont été contrôlés par les vérificateurs Hélène Prince et Marc Avanthey qui les ont reconnus en ordre. Décharge a été donnée au caissier Germain Quiquerez.

4 - Rapport du Président

En 2009, nos rencontres ont porté sur les produits de la ruche. L'idée était que chaque apiculteur puisse mieux tirer parti de cette mine qu'est la ruche. Mange du miel mon fils car il est bon, disait Salomon mais il y a d'autres trésors dans la ruche comme nous l'avons vu. Nous avons aussi mis sur pied un cours d'élevage. Maîtriser la qualité des reines est certainement une bonne stratégie pour lutter contre les pertes de colonies.

Enfin nous avons eu le plaisir de rencontrer Rose Aubry et son mari à leur rucher de la Chaux-de-fonds lors de notre sortie annuelle. Certes le temps n'était pas au rendez-vous mais cela n'a pas empêché la réussite de notre course.

2009 était aussi l'année d'Apimondia à Montpellier dont le slogan était « L'abeille sentinelle de l'environnement ». On constate non seulement des pertes considérables de notre abeille mellifera mais l'abeille sauvage suit la même tendance. C'est donc bien l'environnement qui est malade et pas l'apiculteur qui conduit mal ses ruches.

Pour 2010 nous allons nous concentrer sur les différents modèles de ruches. Il n'y a pas de bon ou de mauvais type de ruche mais des modèles qui tirent mieux parti de certaines situations. En connaissant les avantages/inconvénients de chaque type nous allons mettre en évidence ceux de notre système et essayé de mieux profiter des avantages de celui qu'on a choisi.

Nous avons aussi l'ambition de renouveler le cours d'élevage mais en mettant la barre un peu plus haute avec comme objectif que chaque participant puisse hiverner au moins une colonie avec la reine de station que l'apiculteur a élevé lui-même.

5 - Admissions-démissions-membres vétérans

Plusieurs de nos membres sont fêtés pour 40 ou 25 ans d'activité à la cause apicole. Un diplôme est remis à ceux qui sont présents, à savoir Bétrisey Eliane et Marc, Avanthey Marc, Constantin Marin, Duruz Gilbert, Disner Michel, Etter Daniel et Jordan Louis. Nous notons la présence dans la salle d'un nouvel apiculteur en la personne de Georges Dayer. Ce dernier interpelle l'assemblée car il recherche du matériel.

6 - Rapport des inspecteurs des ruchers, du moniteur éleveur et du conseiller apicole

Jean-Baptiste Carrupt, inspecteur des ruchers, nous demande de faire appel à lui dans tous les cas où nous avons des doutes sur l'état sanitaire de nos colonies. Il ajoute que lorsque des colonies sont mortes pendant l'hiver, il a lieu de fermer les ruches en attendant de les nettoyer.

Jean-Michel Berthod, moniteur éleveur, nous dit que dans le cadre des activités 2009, un cours a été organisé à Grangeneuve sur le plan romand. Plusieurs apiculteurs ont accepté de participer à une expérience. Ils ont reçu une sélection de 12 reines et devront observer le comportement des ces dernières dans plusieurs domaines. Le critère "nettoyage" aura toute son importance. Il nous parle aussi du cours d'élevage organisé à Arbaz et déplore qu'au fil des séances, la fréquentation à ce cours a été en décroissant. Il nous signale qu'il arrive à la limite d'âge de 70 ans et le flambeau sera repris par Daniel Etter sur qui il reporte toute sa confiance.

Gilbert Duruz précise, quant à lui, qu'il manque actuellement deux conseillers apicoles soit dans les districts d'Hérens et d'Entremont. En matière de vulgarisation, il faut toujours compter sur l'aide de la Médiathèque où l'on peut découvrir les nouveautés et les nouvelles acquisitions.

7 - Rapport de l'inspecteur cantonal

Jean-Paul Viredaz nous dit d'emblée que l'année 2009 a été une année hors norme sur le plan de la récolte. Par contre, il se dit préoccupé et se demande combien de colonies seront encore en vie au printemps. Nous vivons des temps difficiles, notamment en raison d'une terre infestée par les produits phytosanitaires. En 2008, 22 foyers de loque américaine ont été identifiés dans le Bas-Valais. Sur le plan législatif, l'ordonnance sur les épizooties a été modifiée en ce qui concerne la loque américaine.

Il signale que dans le Valais romand, un jeune inspecteur des ruchers est devenu allergique et n'a pas pu continuer son activité. Pour remplacer Bernard Héritier, décédé en cours d'année, c'est Germain Quiquerez qui a été nommé et sera responsable du secteur de Savièse.

Jean-Paul Viredaz insiste pour que nous fassions le traitement contre le Varroa en novembre/décembre si nous ne voulons pas voir nos colonies décimées à la fin de l'hiver. Il précise que dans le Jura, il y avait 40% de perte déjà en automne. Il n'existe pas de solution miracle pour lutter contre cet acararien qui est tout de même vulnérable. Il s'inquiète aussi de la présence du frelon asiatique qui ne serait pas si loin de nos frontières.

Les apiculteurs seront soumis dorénavant à une contrainte supplémentaire. L'ordonnance sur les épizooties prévoit en effet que tous les ruchers occupés doivent obligatoirement être répertoriés. Toute unité d'élevage doit être communiquée au service vétérinaire cantonal. De plus, à l'avenir, les déplacements d'abeilles doivent être annoncés dans les cas de changement de cercle. Finalement, il nous informe que le feu bactérien a atteint la commune de Conthey et qu'un cas de loque européenne a été décelé aux mayens de Mase.

8 - Renouvellement du comité

Lydia Jollien est proposée en remplacement de Nelly Crettaz. Sans opposition, elle rejoint donc notre comité en qualité de membre.

Par ailleurs, Laure Crettaz accepte de remplacer Hélène Prince comme vérificateur de comptes. Nous remercions ces deux dames pour leur disponibilité.

9 - Programme des activités 2010

Il est donné connaissance à l'assemblée des activités 2010 et il n'émerge aucune question à ce sujet.

10 - Sortie annuelle de la société

La sortie annuelle est programmée au Tessin.

11 - Divers, propositions

Sous ce point de l'ordre du jour, il est fait état d'un cours d'élevage qui aura lieu en cours d'année. Les modalités de ce cours seront communiquées en temps utiles.

12 - Présentation d'Apisuisse par François Juillard

Avant d'aborder le sujet susmentionné, le président de la SAR développe quelques thèmes. Il parle des pertes d'abeilles et dit que l'on est démuné face à ces disparitions. De plus, l'Etat ne peut ou ne veut pas nécessairement aider l'apiculture d'autant plus que notre pays se compose de 26 cantons, tous différents.

Concernant l'effondrement des colonies, le Liebefeld dispose de plusieurs laboratoires qui assument tous des tâches spécifiques. Il est d'autre part difficile d'impliquer systématiquement les pesticides car l'on constate, en Valais notamment, dans les régions de montagne, de grosses pertes de colonies alors qu'aucun traitement phytosanitaire n'y est pratiqué.

François Juillard revient sur la motion Gadiant pour nous rappeler qu'elle a été déposée en 2004. Elle a été acceptée le 03.03.2007. Le 19.06.2008, le résultat est enfin positif et il est décidé la formation de groupes de travail dirigés dans cinq domaines.

Il signale que la FSSA s'appelle aujourd'hui Apisuisse et décrit la situation:

1. Bases légales et travaux précédents
2. Résultat du projet – Promotion de l'élevage
3. Résultat du projet – Service sanitaire apicole

Il détaille ensuite les cinq domaines:

1. Recherche
2. Formation – Vulgarisation
3. Promotion des ventes
4. Promotion de l'élevage
5. Service sanitaire apicole

Nous relèverons ici le financement du service sanitaire, qui afin de voir le jour, nécessiterait une somme de Fr. 750'000.--.La confédération et les cantons prendraient chacun Fr.300'000.-- et les apiculteurs seraient sollicités à raison de Fr. 150'000.--, soit Fr. 10.-- par personne. Le sondage effectué dans la salle concernant la participation des apiculteurs semble faire l'unanimité.

Vu la complexité et l'importante matière présentée lors de cette conférence, nous renonçons à vous donner de plus amples détails à ce sujet et nous vous invitons à consulter le site abeilles-sion.ch/sion/apisuisse.ppt. Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, nous leur transmettons volontiers une copie de l'exposé de François Juillard.

Le conférencier est vivement applaudi et Gilbert Duruz le remercie pour cette présentation.

Un peu plus tard, le président clos l'AG 2010.

Le secrétaire
R. Lugon Moulin